



LA VIE DU CLUB

N° 419

FCP : Bt 0289

novembre et décembre 2022.

FBB/BFF 6006

N° d'entreprise : 540861211- RPM Bruxelles-79 av de Biolley 1150 BXL

Club de Photographes Amateurs de sainte-Alix ASBL.

Successor du Cercle des Photographes Amateurs de Sainte-Alix fondé en 1964.

Ed. resp : H Mottart et Jacques Van Acker
79 av de Biolley
1150 Bruxelles

PERIODIQUE BIMESTRIEL

*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre.
Membre affilié à la Fédération de Cercles Photographiques n° Bt 0289*

Chers amis

Notre implantation pour nos réunions du lundi au Chalet Balis est maintenant rodée.
Les commentaires des membres sont favorables.

Permettez-moi de vous rappeler le renouvellement des cotisations pour la saison académique 2022-2023 :

- ✿ Pour les membres effectifs (qui l'étaient la saison passée) : 20,00 € (compte BE95 0680 9270 6058)
- ✿ Pour les nouveaux membres (adhérents) : inscription gratuite pour la saison 2022-2023.

Merci à ceux qui ont déjà payé

Je vous invite à consulter notre nouveau site internet : <https://www.CPASTEALIX.com/>

Et aussi celui de la FCP (Fédération de clubs photographiques) : <https://fcpasbl.wixsite.com/photographie>
et en particulier les pages « jeu photographique automne-hiver 2022-2023 » et « le grand jeu photo printemps-été 2022 » via la page d'accueil.

Félicitations à Marie-France pour sa participation. (Pour voir les photos "plein écran", cliquez sur la photo).

Nouveautés :

Réunions de programmation :

Le lundi 10 octobre, nous avons inauguré les "réunions de programmation" qui remplacent les réunions de comité. Le but est d'avoir une meilleure participation et de donner la parole à tous les membres. Tous sont invités à ces réunions. Nous étions 10 ; beau progrès !

Ces réunions ont pour but de faire le point sur les activités passées et d'établir le programme des activités à venir.

Photos "papiers" :

Le 19 septembre, nous avons inauguré la nouvelle cotation pour les jugements "photos papiers" à l'occasion de la première manche 2022-2023 comme cela avait été décidé le 30 juin et entériné lors de l'AG du 5 septembre.

Cela n'a pas posé de problème et a permis d'obtenir des moyennes plus différenciées. Pour mémoire le jugement final se fera sur les 15 meilleures cotes de chaque membre.

Formations itinérantes de la FCP.

La FCP organise des formations au sein des clubs. (le formateur se déplace dans les clubs).

Coût : 30,00 € par club et par séance. Rien n'empêche de regrouper plusieurs clubs.

Pour le formateur, c'est désespérant de se retrouver devant un public peu nombreux et cela limite les frais de déplacement.

Par exemple, H. Mottart pour la législation des associations (CSA) et JF. Cogneaux pour les techniques photo. (Voir page suivante le programme actuel).

Rencontres : **Les lundis de 20h00 à 22h15.**

Local : Chalet Balis (4 rue Alphonse Balis 1150 Bruxelles)

Renseignements : H. Mottart (02 762 11 57 ou 0478 597 895) hlmottart@brutele.be

Compte : BE95 0680 9270 6058 « Club de Photographes Amateurs de Ste Alix » 1150 Bxl

Correspondance : 79 av de Biolley 1150 Bruxelles.

Site : www.CPASTEALIX.com

Programme actuel de formations FCP :

1. Les sélections (Photoshop)
2. Les calques (Photoshop)
3. Les masques de fusion (Photoshop)
4. Les modes de fusion (Photoshop)
5. Echelle et perspective (impact de la position du photographe par rapport au sujet lors de la prise de vue et intégration d'objets et de personnages dans une photo)
6. La chromie (utilisation de l'outil courbe, de l'outil balance des couleurs et de l'outil correction sélective)
7. Du Zone System au Digital Zone System (application du ZS à la photographie digitale)
8. La lumière (qu'est-ce-que la lumière, comment la caractériser, quel impact sur la prise de vue ?)

Jean-François Cogneau Formateur FCP

Ces formations sont de haut niveau. Luc Lerot me fait remarquer que : *cela ne semble pas répondre à nos besoins mais que l'on peut se demander quels sont nos besoins/souhaits de formation. A débattre.* (Sic) Je suis tout-à-fait de son avis. Je pense qu'il faudrait commencer par l'ABC, mais cela c'est plutôt le rôle des clubs. Merci de me donner votre avis.

H.Mottart.

Parution de nos statuts au Moniteur Belge

Nos nouveaux statuts ont été publiés le 21 juin 2022 (acte : 220773575) voir notre site sous la rubrique "présentation", pages statuts et ROI. (Règlement d'Ordre Intérieur)

A propos de l'usage des flash:

Lors de la séance du 3 octobre, nous avons combiné deux sources de lumière pour vérifier la concordance de température de couleur entre les flash et une lampe LED (éclairage permanent). Nous avons constaté une sérieuse différence: l'éclairage LED était plus froid. Nous avons alors fait l'erreur de comparer la lumière continue LED avec celle de la lampe pilote du flash de studio, et non pas avec la lumière de l'éclair de flash !

Vérification faite, les températures de couleur sont : (° K ou Degrés Kelvin)

Led: 6500 °K. **Flash :** 5000 ± 300 °K. Soit une différence de 1200 – 1800 °K. L'écart est relativement peu important, mais pour les puristes, pour arriver à l'équilibre parfait, il suffirait de placer un film gélatine de teinte adéquate (jaune clair) sur l'éclairage continu LED.

Pour les amateurs de studio.

☼ Si vous possédez un appareil photo argentique ou numérique, utilisez l'appareil en mode « M » (manuel) La combinaison Diaphragme et Sensibilité ISO adéquate sera déterminée par l'utilisation d'un « Flash-mètre » qui mesure la lumière du (ou des) flash de studio. Le résultat de la mesure sera un couple de valeurs ISO / Diaphragme. Par exemple : 200 ISO / Diaphragme 5.6 . Le photographe peut choisir des réglages qui donnent la même quantité de lumière au capteur ; par exemple 100 ISO / 4 ou 400 ISO / 8.

La durée d'exposition (vitesse) devra être adéquate (en général pas plus courte que 1/250^e, 1/125^e, 1/60^e de seconde... . (Selon le mode d'emploi de votre appareil rubrique « synchronisation Flash ».) * Vu que la très grosse majorité de l'éclairage est apportée par le flash de studio, dont l'éclair est de très brève durée (de l'ordre du 1/500 s, du 1/1000 s voir moins) le réglage de la vitesse d'obturation n'est pas critique du point de vue de l'exposition. L'utilisation de 1/30 s ne sera certainement pas problématique pour la bonne synchronisation du flash, mais cette exposition plus longue (que 1/125 s ... 1/250 s) augmente le danger de percevoir un éventuel flou de bougé du modèle éclairé plus longtemps par la lumière ambiante du studio supposée minoritaire.

☼ Avec un smartphone il n'est pas possible de synchroniser les flashes de studio mais bien de travailler avec de la lumière continue, soit les lampes pilotes des flash de studio (à régler en puissance 3) ou, bien mieux, avec des projecteurs LED.

* A tout moment, Jacques V.A. peut apporter son ancien Nikon F de 1962. Cet appareil (argentique) a la propriété d'avoir un dos complètement amovible. Sans dos (et éventuellement sans objectif) on peut facilement voir l'opération de l'obturateur (à rideaux) et comprendre ainsi pourquoi un temps d'obturation trop court pose des problèmes lors de la synchronisation d'un flash de studio.

Prochain studio public

Le lundi 19 décembre : avec modèle vivant. Attention : 1 seul photographe à la fois (10 minutes par photographe). Il ne sera pas possible de modifier l'éclairage. La règle d'or : **dialoguez** avec le modèle !!!

Nouvelles activités

Rappel du VC417 page 2 : **Enseignes** :

Observez les devantures des magasins avec leurs enseignes : Photographiez celles qui sont humoristiques ou susceptibles de jeux de mots ; par exemple :

-Jean Haimar - Lara Clette Nettoyage - Gérard Manfroi Chauffage - Alfonse Transports rapides
-L'Acrobate Ramoneur - A la bonne heure Horlogerie

Rien n'empêche d'ajouter une enseigne que vous créez sur une devanture.

Bon amusement.

Projet d'une nouvelle activité : Paysages de forêt

Prenez des photos de paysage de forêt, faites-en un croquis, une peinture, une aquarelle, un dessin ou transformez votre photo avec un traitement d'images.

La photo originale et votre création seront montées ensemble en un fichier destiné à être projeté.



Festivités CCJB

Le club photo est membre du CCJB. Ils nous aident beaucoup, il est donc normal que nous leur renvoyions l'ascenseur en participant à leurs activités. (H.Mottart est administrateur du CCJB)

Les organisateurs apprécieraient non seulement votre présence, mais aussi vos photos. Bonne occasion d'une activité de reportage. Les volontaires pour encadrer Halloween , la maison hantée et/ou le Village de Noël sont bienvenus. (contacter Gauthier : « théâtre.ccjb@gmail.com »).



Le samedi 29 octobre : Halloween Une activité pour les petits monstres, un défilé depuis le Parvis Sainte Alix (départ : 16h00) vers le Centre Communautaire de Joli-bois (18h00), les riverains sont invités à distribuer des friandises. Et ensuite, visite de la maison hantée dans le théâtre. (18h00 à 21h00).

Les 16,17 et 18 décembre, le Village de Noël au Centre Communautaire de Joli-Bois (Théâtre)
Plusieurs artisans et artistes vous proposeront leurs produits et cadeaux de Noël. Bar et petite restauration sur place.

Vendredi 16h00 à 20h00, samedi 10h00 à 18h00, dimanche 10h00-18h00.

Les activités pour novembre et décembre 2022.

**Sauf mention spéciale, les rencontres auront lieu les lundis de 20h00 à 22h15
au Chalet Balis
(4 rue Alphonse Balis 1150 Bruxelles)**

Lundi 7 novembre	Relâche
Lundi 14 novembre	Photos papiers 3 ^e manche
Lundi 21 novembre	Images projetées : 10 images max. par auteur (pas de sujet imposé)
Lundi 28 novembre	Atelier Photo – Questions-réponses
<i>Samedi 29 nov. Halloween au CCJB</i>	
Lundi 5 décembre	Réunion de programmation (programme janvier février)
Lundi 12 décembre	Photos papiers 4 ^e manche
<i>16-17-18 décembre Village de Noël au CCJB</i>	
Lundi 19 décembre.	Studio public.

Reprise des activités lundi 9 janvier 2023.

SOYEZ FIERES DE VOS PHOTOS, (Faire des photos c'est bien, les montrer c'est mieux)

Philippe Delcourt a besoin de vos images pour le site du club. Le site précise bien : *Reproduction interdite sauf accord écrit de l'auteur*. De plus, le format des images ne permet pas de les reproduire.

DIMENSIONS ET FORMATS DES IMAGES NUMÉRIQUES.

Pour les concours du club et pour les concours extérieurs.

Format JPEG Fichiers de 2.0 Mo maximum.
Dimensions maximum : 1920 x1080 pixels. (Horizontal x vertical)
Pour les photos horizontales : 1920 de large maximum
Pour les photos verticales : 1080 de haut maximum
Pour les photos carrées : 1080x1080 maximum.
Note : Ne modifiez jamais vos photos sur l'original, travaillez sur une copie !

POUR INSERTION DE VOS PHOTOS DANS LE SITE DU CLUB.

Format JPEG dimensions comme ci-dessus mais définition 75 (dpi)
Envoyez- les à *Philippe.Delcourt* «*CPASTEALIX@outlook.fr* »

LE SITE DU CLUB

Depuis le 4 octobre, le nouveau site du club est opérationnel grâce à Philippe qui a abattu un travail formidable. Pour y accéder : taper : CPASTEALIX.com

EXPÉRIENCE FAITE :

Pour les séances de studio, si vous ne possédez pas d'appareil photo, il est tout à fait possible d'utiliser votre smartphone ou votre tablette, la résolution est suffisante. Lors des séances de studio, le matériel sera installé pour les deux solutions.